
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 21 novembre 2017 à 19 h 31
777, boul. Marcel-Laurin**

CA17 08 0716

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 21 novembre 2017, à 19 h 31, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele
Le conseiller d'arrondissement : Jacques Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

La séance extraordinaire est ouverte à 19h30, elle est suspendue à 19h30.

La tenue de la séance extraordinaire est reprise à 19h56.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA17 08 0717

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 novembre 2017.

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 novembre 2017.

ADOPTÉ.

CA17 08 0718

Soumis le point 30.01 à l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 21 novembre 2017, relatif à l'adoption du budget et de l'organigramme 2018 de l'arrondissement.

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De reporter l'adoption du budget 2018 de l'arrondissement à une séance ultérieure.

ADOPTÉ.

CA17 08 0719

Soumis le point 30.01 à l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 21 novembre 2017, relatif à l'adoption de l'organigramme 2018 de l'arrondissement.

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De reporter l'adoption de l'organigramme 2018 de l'arrondissement à une séance ultérieure.

ADOPTÉ.

CA17 08 0720

Soumis sommaire décisionnel numéro 1172410005 relatif au programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de l'arrondissement;

ATTENDU l'article 144.5 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un programme des immobilisations de l'arrondissement;

ATTENDU que le programme triennal d'immobilisations 2018-2020 respecte l'enveloppe budgétaire transmise par les services centraux;

ATTENDU la liste des projets inscrits au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et le texte des faits saillants des investissements prévus pour 2018-2020;

ATTENDU qu'il y a lieu d'approuver la liste des projets inscrits;

Proposé par le conseiller Francesco Miele ;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'approuver la liste des projets constituant le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement ainsi que les montants d'investissements et les sources de financement associés à ces projets pour 2018, 2019 et 2020 et d'en autoriser la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.
- 2.- D'approuver le texte *Faits saillants des investissements prévus pour 2018-2020* qui accompagne le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement.

ADOPTÉ

CA17 08 0721

Période de questions du public, de 20h09 à 20h19

La personne dont le nom suit a posé des questions :

Monsieur V.L. Daddato 3250, rue Paul-Contant :

- Demande quand les travaux sur son trottoir seront faits;
- Son voisin vide sa piscine (3260, rue Paul-Contant), ce qui a causé des dommages;

Réponse (Francesco Miele) :

- un inspecteur fera une visite pour vérifier la question du ruissellement qui aurait pu endommager la fondation du trottoir (par vidange de la piscine);
- pas validé que le trottoir doit être refait et n'est pas à niveau;
- pas facile de remplacer ce bout de trottoir s'il n'y a pas d'autre réparation à faire sur la rue;
- le trottoir n'est pas fissuré, mais affaissé;
- le conseiller Francesco Miele s'engage à se déplacer avec les représentants des Travaux publics.

CA17 08 0722

Proposé par le conseiller Jacques Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 20h19.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 décembre 2017.
